

Que tous soient un

POLITIQUE ANTI-RACISME

Préface

Affirmations de foi

Contexte

Pourquoi a-t-on créé un Groupe d'implantation de mesures anti-racistes ?
Pourquoi notre Église devrait-elle être anti-raciste ?
N'avons-nous pas toujours été anti-racistes ?
Avons-nous fait assez ?
Que reste-t-il à faire ?

La théologie de l'anti-racisme

Qu'est-ce que dit la Bible ?
Qu'est-ce que le Seigneur nous demande ?

Le langage de l'anti-racisme - Glossaire de termes

Origine: Division de la Mission au Canada / Église Unie du Canada
Traduction: Comité Ressources et Traduction / Copermif - 2001

PRÉFACE

L'Église Unie du Canada a récemment déclaré son engagement à travailler à l'élimination du racisme. Cette politique décrit comment nous voulons concrètement entreprendre cette tâche.

Nous avons inclus des citations bibliques parce que nos actions sont enracinées dans notre foi. Nous les utilisons comme base de discussion. Les extraits bibliques que vous trouverez dans ce document sont tirés de la *Bible en français courant* et adaptés pour être inclusifs.

D'une décennie à l'autre, même d'une année à l'autre, le langage se modifie au fur et à mesure que la société prend conscience de certains problèmes et que les individus, aussi bien que les groupes, arrivent à exprimer qui ils sont et à identifier les valeurs qui orientent leur vie.

Certains termes comme *la discrimination, le harcèlement, les préjugés et les privilèges*, s'appliquent à des sujets comme l'âge, l'aptitude, la classe, le sexe et l'orientation sexuelle. Toutefois, les définitions que nous donnons dans ce rapport s'appliquent spécifiquement au racisme afin que, dans l'Église, nous disposions d'un vocabulaire commun et une même compréhension des termes dans le cadre de notre travail contre le racisme. Nous avons utilisé diverses ressources pour créer ces définitions. Nous les considérons comme des définitions de travail, car nous reconnaissons que les définitions sont constamment en évolution. Pour bien comprendre ce document, nous vous suggérons de consulter la section intitulée *Le langage de l'anti-racisme - Glossaire de termes* qui se trouve à la fin.

Plusieurs systèmes de croyances et diverses cultures utilisent des symboles qui nous sont précieux pour ce travail. Dans certains systèmes de croyances autochtones, le rocher symbolise la force et la longévité. Nous espérons que cette lecture opposera la force du roc à l'oppression du racisme. Un autre symbole autochtone est le cerf qui représente l'humilité, le partage et le souci des autres. Comme le suggère l'image du cerf, nous vous offrons ce document pour partager notre souci des autres en toute humilité.

AFFIRMATIONS DE FOI

Nous croyons que nous sommes tous égaux devant Dieu.

Nous croyons que le racisme est un péché et qu'il contrevient à la volonté de Dieu pour l'humanité.

Nous croyons que le racisme est présent dans notre société et dans notre Église, et qu'il s'est manifesté à toutes les époques, de différentes manières et à divers degrés.

Nous croyons que la lutte contre le racisme nécessite un effort soutenu. Ainsi, notre politique anti-racisme n'est qu'une première étape. Elle fournit la base pour créer une Église où tous et toutes sont les bienvenus et se sentent accueillis, et où la diversité est aussi naturelle que l'air qu'on respire.

Nous croyons qu'il est possible de changer. Nous croyons au pardon, à la réconciliation et à la transformation, ainsi qu'à la possibilité d'apprendre de notre histoire et de nos expériences.

Nous croyons être appelé-e-s à travailler contre le racisme et pour une société où les paroles de l'Évangile se concrétisent.

Nous croyons à une vision de société dans laquelle ces paroles d'Évangile s'actualisent.

Car c'est par la foi que vous êtes fils et filles de Dieu dans l'union avec Jésus-Christ. En effet, votre baptême vous a uni-e-s au Christ et vous êtes ainsi revêtu-e-s de la condition nouvelle qui est dans le Christ. Il n'y a donc pas de différence entre les Juifs et les non-Juifs, entre les esclaves et les hommes libres, entre les hommes et les femmes ; vous êtes tous un dans l'union avec Jésus-Christ.
(Galates 3 ; 26-28)

CONTEXTE

Pourquoi a-t-on créé un Groupe d'implantation de mesures anti-racistes ?

Les dernières années ont vu la réapparition d'activités visant la transformation de l'Église Unie du Canada en une organisation anti-raciste. Il y a eu de nombreuses conférences et initiatives à travers tout le pays sur l'implication dans l'Église des personnes appartenant aux minorités raciales et ethnoculturelles.

En 1992, le 34e Conseil général a reconnu l'importance des initiatives anti-racistes et a exigé des ressources liturgiques et éducatives anti-racisme. Il a encouragé les paroisses à rencontrer des gens de divers arrière-plans raciaux et de discuter avec eux.

En réponse à cela, la Division de la mission au Canada a créé un Groupe de travail anti-racisme pour se charger de certaines tâches spécifiques. Ce Groupe de travail a mené une consultation nationale auprès de la base. Le rapport qui en est ressorti a corroboré les recommandations du 34e Conseil général et les a complétées pour conduire à la formation du Groupe d'implantation de mesures anti-racistes.

Le mandat de ce dernier était le suivant :

- Formuler une politique anti-racisme et la présenter au 37e Conseil général
- Développer une stratégie et des moyens pratiques pour aider les paroisses à lutter contre le racisme
- Travailler avec le personnel inter-divisions pour évaluer et superviser le travail contre le racisme qui se fait dans l'Église et en faire rapport.

C'est le Groupe d'implantation de mesures anti-racistes qui s'est occupé de la déclaration de politique pour le Conseil général. Un deuxième comité a été formé pour développer des outils

pratiques de travail : le Groupe de travail inter-divisions sur l'éducation, responsable à la fois devant la DMC par l'intermédiaire du Groupe d'implantation et devant le Conseil des ministères ethniques. Ces deux groupes de travail ont produit une déclaration de politique et ont créé des ressources éducatives (*So That All May Be One* et *That All May Be One*) pour aider les paroisses et les différentes assemblées décisionnelles de l'Église à lutter contre le racisme. Une équipe des principaux membres du personnel inter-divisions a également été sensibilisée à ce travail.

Pourquoi notre Église devrait-elle être anti-raciste ?

Dieu nous appelle à une nouvelle vie en Christ, et cela comprend la lutte contre le racisme. La transformation de notre Église en une organisation anti-raciste est une conséquence de notre obligation et de notre désir de faire respecter les droits de la personne, dans le cadre de notre Église historiquement accueillante et de notre pays riche en diversité. En tant qu'institution dans notre société, l'Église a la responsabilité de contribuer à l'élimination du racisme par sa direction et son soutien.

Comme communauté de croyants, nous sommes appelés à vivre l'appel de Dieu dans le monde, à défendre et à soutenir les personnes qui sont opprimées, à donner l'exemple d'une direction éthique et à rechercher la justice pour tous et toutes.

Notre Église et notre pays ont fait l'effort d'accueillir la diversité. Nous vivons dans un monde qui a commis des actes racistes à travers le temps et nous sommes le reflet de ce monde : de l'esclavage admis ouvertement à la non-reconnaissance subtile de l'histoire et de la contribution des peuples des minorités raciales et ethnoculturelles. Par le passé, le Canada a érigé le racisme en système reconnu par la loi ; les pratiques racistes étaient acceptées comme normales. Sur la base de la race, nous avons restreint la mobilité sociale et économique, l'immigration, l'accès à l'éducation de haut niveau et le droit de vote.

En période de difficulté, les Canadiens-nes sont portés à suspendre les droits civils nationaux et internationaux des personnes définies racialement ou ethniquement comme "étrangères" - qu'elles soient nées au Canada ou nouvellement arrivées (les détentions de la Deuxième Guerre mondiale, le conflit franco-anglais, le traitement économique des travailleurs immigrés). Aujourd'hui nous sommes très conscients de la pratique du racisme systémique et du racisme démocratique et de leur impact. La loi sur l'immigration de 1967 a été modifiée pour permettre l'immigration sur la base de l'aptitude à s'établir au Canada, plutôt que sur la base de la race ou du pays d'origine. Mais un préjugé en faveur des gens riches, en santé et bien éduqués demeure cependant dans notre système et peut avoir un impact raciste dans le concret.

Dans tous ces cas, des gens de conscience ont combattu activement les actes racistes. Ils voulaient que tous les enfants de Dieu soient traités équitablement, comme faisant partie de la même race humaine. Il reste toutefois du travail à faire.

Un récit

Je suis venu au Canada comme prêtre ordonné avec un diplôme de premier cycle d'une université de mon pays d'origine et un diplôme de l'une des plus grandes universités d'Angleterre. Pendant cinq ans j'ai étudié pour obtenir ma maîtrise en

théologie et mon doctorat et j'ai travaillé comme assistant-prêtre.

Un évêque m'a envoyé à un prêtre qui cherchait un assistant. Ce prêtre était le premier prêtre avec lequel j'avais travaillé quand je suis arrivé au Canada. Sa femme et lui semblaient vraiment heureux de me revoir et prêts à renouer avec moi.

Après le dîner, ils m'ont amené à l'église pour une entrevue. Je fus invité à prêcher le dimanche d'après. L'avenir semblait prometteur.

Mais pendant deux semaines je n'ai plus eu de nouvelles d'eux.

Quand j'ai appelé le prêtre pour m'informer de ma candidature, il m'annonça : "Puisque vous êtes mon frère bien-aimé, je ne peux vous cacher la vérité" dit-il. "Votre candidature n'a pas été retenue parce que les donateurs les plus généreux de notre paroisse sont très conservateurs. On a pensé que l'église pourrait souffrir financièrement si on vous engageait".

Je ne pouvais en croire mes oreilles. Les gens qui soutenaient financièrement l'église étaient trop conservateurs pour avoir un ministre qui n'était pas blanc ! C'est à ce moment que j'ai commencé à me demander si Dieu, lui aussi, n'était pas blanc.

N'avons-nous pas toujours été anti-racistes ?

Au cours de son histoire, l'Église Unie du Canada n'a pas toujours réagi de la même façon à la diversité canadienne et au racisme. À ses débuts, l'implication de l'Église avec les peuples indigènes et immigrants était d'abord de nature évangélistique et charitable ; elle fournissait un ministère paroissial et des services sociaux. Ce faisant, elle a fait un travail d'assimilation.

Mais l'Église a activement aidé les Canadiens d'origine japonaise internés durant la Deuxième Guerre mondiale et, à la fin de la guerre, elle a demandé de mettre fin à la discrimination dans la loi sur la citoyenneté. Toutefois, les Églises canadiennes ne s'étaient à peu près pas prononcées sur la question des réfugiés juifs jusqu'en 1946. C'est alors qu'elles ont reconnu le mal qu'avait été l'Holocauste et ont appelé leurs membres à venir en aide aux personnes qui en avaient été victimes et à lutter contre l'anti-sémitisme.

Les cinquante dernières années ont permis une reconnaissance croissante de l'égalité de toutes les personnes. On le remarque par un nombre accru de propositions, politiques et responsabilités pour les membres du personnel, spécifiquement anti-racistes. Par exemple, l'Église a adopté comme politique de travailler en collaboration avec tous les groupes religieux.

Dans les années 70, le Conseil général a affirmé son appui à l'effort des peuples autochtones pour obtenir la juste reconnaissance de leurs titres et de leurs droits. En 1986 il a présenté ses excuses aux peuples autochtones pour les torts qui leur ont été causés dans le passé, et il a commencé à concrétiser ces excuses dans l'action. Le synode amérindien (*All-Native Circle Conference - ANCC*) a été créé pour appuyer l'autonomie des autochtones dans l'Église. En 1988, le

modérateur a présenté aux peuples autochtones et des Premières Nations des excuses pour “la détresse et la souffrance causées par l’implication de notre Église dans le système des pensionnats autochtones...”.

En 1992, le Conseil général a déclaré que les personnes appartenant aux minorités ethniques et raciales devraient participer à la vie de l’Église et y être traitées comme les autres membres. Le Conseil des ministères ethniques a été créé pour permettre à toutes ces paroisses de participer pleinement à la vie et à la mission de l’Église. Entre autres programmes, le Conseil des ministères ethniques coopère avec la Division de la mission au Canada pour appuyer les groupes qui font du travail et de l’éducation anti-raciste.

Un récit

J’ai vécu cinq années dans un pensionnat pour autochtones. Cette période d’internement a affecté de manière négative ma confiance en moi-même et mon estime de moi. Je suis resté marqué par la souffrance des jeunes enfants qui ne recevaient pas suffisamment de soins et par les abus physiques qu’enduraient les enfants plus vieux qui ne se conformaient pas aux règles.

Il m’arrivait souvent de regarder par la fenêtre de l’école les belles résidences de la ville avoisinante et de me demander comment cela pouvait être de vivre dans une famille. L’enlèvement des enfants de leurs familles pour les amener dans ces écoles résidentielles a précipité l’impact du génocide culturel.

Un autre récit

Les écoles résidentielles ont causé ma haine envers les personnes en position d’autorité. Ce contexte a eu pour conséquences de graves abus d’alcool et de drogues, une idée confuse de ce que les Églises représentaient, un manque d’éducation et de chances de carrières, et une perte de la culture et du sens de la communauté.

Avons-nous fait assez ?

Ne jugez pas les autres, afin que Dieu ne vous juge pas. Car Dieu vous jugera de la façon dont vous jugez et il utilisera pour vous la même mesure que vous employez pour les autres. Pourquoi regardes-tu le brin de paille qui est dans l’oeil de l’autre, alors que tu ne remarques pas la poutre qui est dans ton oeil ? Comment peux-tu dire à l’autre : “Laisse-moi enlever cette paille de ton oeil”, alors que tu as une poutre dans le tien ? Hypocrite, enlève d’abord la poutre de ton oeil et alors tu verras assez clair pour enlever la paille qui se trouve dans l’oeil de l’autre.
(Matthieu 7:1-5)

Avons-nous fait assez ? La réponse est simple : *Non*.

Nous n’avons pas fait assez parce que le racisme existe toujours, qu’il soit flagrant, visible, ou caché dans les structures et sous un fini de politesse. Le racisme s’infiltré dans nos systèmes et nos institutions, y compris dans l’Église. Si par l’action nous n’avons pas été racistes, par l’inaction nous avons contribué à maintenir un climat social où le racisme peut se manifester.

Sur le plan international, les sentiments racistes, les divisions ethnoculturelles et le nationalisme violent se sont intensifiés pour devenir de l'épuration ethnique en Bosnie, au Burundi, au Rwanda, au Kosovo, en Irak et au Timor Oriental.

Ici, chez nous, les discussions au sujet des revendications territoriales et des droits aux ressources ont créé des tensions dans les provinces et partout dans le pays et ont déclenché de la violence raciale. Les cas récents de trafic de personnes ont provoqué des peurs concernant la race qui n'ont pas leur place ainsi que de la haine dirigée contre les minorités visibles. Des gens en colère condamnent notre politique d'immigration et proposent le retrait de la loi internationale et de la Charte des droits de la personne.

Ces tensions nationales et internationales illustrent la nécessité de poursuivre la lutte contre le racisme et l'Église Unie du Canada s'y est engagée.

Que reste-t-il à faire ?

Les privilégiés et les non-privilégiés souffrent également du racisme.

Un récit

Les subtils sous-entendus racistes sont probablement plus déterminants et plus dommageables parce qu'ils sont moins faciles à identifier. Les plaisanteries, l'exclusion des événements communautaires et même le manque d'écoute dans les conversations, blessent et humilient. Qu'est-ce que ça veut dire quand vous dites un bon mot, commandez quelque chose dans un restaurant ou venez prendre livraison de votre voiture et que vous n'êtes pas compris ? ...jusqu'à ce qu'un blanc, ou parfois une blanche, vienne à votre secours et que tout à coup tout devient parfaitement clair !

C'est blessant quand votre enfant revient à la maison et vous raconte une blague raciste. C'est blessant quand, les jours où l'on fête les pionniers, votre enfant vous rapporte s'être fait dire que ses grands-parents n'auraient pas pu être pionniers parce qu'ils n'étaient pas blancs.

Ces rebuffades sociales n'arrivent pas seulement aux personnes appartenant aux minorités raciales et ethnoculturelles. Elles arrivent à toute personne qui se fait la voix de la conscience. Une conseillère blanche d'un certain âge avait pris une position anti-raciste dans la communauté où elle vivait. Tout d'un coup, elle ne fut plus invitée à prendre le thé et aux rencontres entre amis. Elle fut complètement exclue des événements communautaires.

Les droits raciaux c'est pouvoir se déplacer, travailler et voyager sans être harcelé-e ; c'est vivre où l'on choisit de vivre ; c'est voir sa race représentée dans les médias, dans la communauté de foi, dans l'expérience, les récits, l'histoire ou la culture ; c'est savoir que sa race ne sera pas un obstacle si l'on a besoin de soins médicaux, d'éducation, de l'intervention de la loi, d'un prêt bancaire, de soutien ou d'emploi ; c'est réussir sans se faire dire que l'on fait honneur à sa race ou qu'on la représente dignement ; c'est échouer et savoir que son échec n'est clairement pas dû à sa race.

Un récit

Le printemps dernier, en me rendant aux camps de réfugiés, je me suis trouvé dans la plus gênante des situations, celle de demander l'admission dans un pays avec des papiers non valides. J'avais confondu mon passeport courant et mon passeport périmé et je voyageais avec le passeport périmé ! C'est moi qui avait constaté mon erreur juste avant d'atterrir, et non un membre du personnel de la compagnie aérienne lors de mon embarquement.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, on m'a accordé le bénéfice du doute et je n'ai pas été mis à l'amende, ni retenu, ni retourné immédiatement dans mon pays d'origine sans pouvoir mettre pied à terre. On m'a fait comprendre indirectement que mon nom et mon apparence avaient aidé ma cause. Je n'ai pas vérifié cette supposition, et j'ai accepté mon visa de séjour temporaire avec soulagement et gratitude. De toute évidence, mon passeport, et même l'absence de passeport en règle, était marqué par le privilège de la race blanche.

Nous ne pouvons être libérés du mal à moins que tous soient libérés du mal. Nous ne pouvons être libérés de l'oppression raciale à moins que tous en soient libérés, les oppresseurs et les opprimés de même. Nous ne pouvons avoir notre intégrité à moins que tous aient leur intégrité.

Comme chrétiens et chrétiennes, nous sommes appelés à aimer notre prochain - nos ennemi-e-s, nos ami-e-s, nous-mêmes - en étant conscients que toutes les parties sont vitales pour l'ensemble et que la diversité est un don de Dieu.

La prière de Jésus dans *Jean 17* rend bien cette vision :

Je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi à cause de leur prédication. Je prie pour que tous soient un. Père, qu'ils soient unis à nous, comme toi tu es en moi et moi en toi. Qu'ils soient un pour que le monde croit que tu m'as envoyé. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donné, pour qu'ils soient un comme toi et moi nous sommes un ; moi en eux et toi en moi, pour qu'ils soient parfaitement un et que le monde reconnaisse ainsi que tu m'as envoyé et que tu les aimes comme tu m'aimes.
(Jean 17:20-23)

Ou comme les fondateurs de l'Église Unie ont rendu cette vision dans le logo de l'Église :

“Que tous soient un.”

LA THÉOLOGIE DE L'ANTI-RACISME

Jésus répondit : “Tu dois aimer le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit”. C'est là le commandement le plus grand et le plus important. Et voici le second commandement, qui est d'une importance semblable : “Tu dois aimer ton prochain comme toi-même”.
(Matthieu 22:37-39)

Qu'est-ce que dit la Bible ?

L'Église est la communauté des croyants, le Corps du Christ et la famille dont les membres ont été créés par Dieu à son image.

Dieu créa les êtres humains à sa propre ressemblance ; il les créa homme et femme. Puis il les bénit...
(Genèse 1:27-28a)

En se voyant comme faisant partie de la famille créée par Dieu, l'Église Unie du Canada s'attend à ce que tous ses employé-e-s, bénévoles, membres et adhérent-e-s se voient comme les enfants de Dieu qui doivent s'aimer les uns les autres comme Dieu les aime.

Voici comment Dieu a manifesté son amour pour nous : il a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous ayons la vie par lui.
(1 Jean 4:9)

La famille de l'Église Unie est caractérisée par une diversité raciale, culturelle et ethnique que nous devons affectionner et célébrer. Comme dans toute famille humaine, l'amour de Dieu et du prochain, comme l'engagement et la responsabilité des uns envers les autres, doit avoir priorité dans nos vies.

Nous avons tous en nous-mêmes la capacité d'aimer, de pardonner et de nous transformer.

Qu'est-ce que le Seigneur nous demande ?

Le commandement du Christ exige que chaque membre de la famille créé à la ressemblance de Dieu :

- aime, affectionne et protège toute personne ;
- célèbre la diversité dans l'Église comme un don particulier de Dieu destiné à clarifier notre compréhension de Dieu comme Créateur et de nous-mêmes comme créatures de Dieu, de ce que c'est que d'être enfants de Dieu et d'appartenir au Corps du Christ.

Le Christ est comme un seul corps qui possède plusieurs parties ; ce corps reste un, bien qu'il se compose de différentes parties. Et nous tous, les Juifs ou les non-Juifs, les esclaves ou les hommes libres, nous avons été baptisés pour former un seul corps par le même Esprit Saint et nous avons tous eu à boire de ce seul Esprit.

Le corps ne se compose pas d'une seule partie mais de plusieurs. Si le pied disait: "Je ne suis pas une main, donc je n'appartiens pas au corps", il ne cesserait pas pour autant d'être une partie du corps. Et si l'oreille disait : "Je ne suis pas un oeil, donc je n'appartiens pas au corps", elle ne cesserait pas pour autant d'être une partie du corps. Si tout le corps n'était qu'un oeil, comment pourrait-il entendre ? Et s'il n'était qu'une

oreille, comment pourrait-il sentir les odeurs ? En réalité, Dieu a disposé chacune des parties du corps comme il l'a voulu. Il n'y aurait pas de corps s'il ne se trouvait en tout qu'une seule partie ! En fait, il y a plusieurs parties et un seul corps.

L'oeil ne peut donc pas dire à la main : "Je n'ai pas besoin de toi !" Et la tête ne peut pas dire non plus aux pieds : "Je n'ai pas besoin de vous !" Bien au contraire, les parties du corps qui paraissent les plus faibles sont indispensables ; celles que nous estimons le moins, nous les entourons de plus de soin que les autres ; celles dont il n'est pas convenable de parler sont traitées avec des égards particuliers qu'il n'est pas nécessaire d'accorder aux parties plus convenables de notre corps. Dieu a disposé le corps de manière à donner plus d'honneur aux parties qui en manquent : ainsi, il n'y a pas de division dans le corps, mais les différentes parties ont toutes un égal souci les unes des autres. Si une partie du corps souffre, toutes les autres souffrent avec elle ; si une partie est honorée, toutes les autres s'en réjouissent avec elle.
(I Corinthiens 12:12-26)

LE LANGAGE DE L'ANTI-RACISME

GLOSSAIRE DE TERMES

- aborigène** Le terme aborigène s'applique aux habitants originaux ou aux peuples indigènes du Canada et à leurs descendants. Les peuples aborigènes comprennent les peuples Indiens, Inuit et Métis du Canada.
- anti-racisme** L'anti-racisme est un processus dont le but est d'identifier, de remettre en question et de changer les valeurs, structures et comportements qui perpétuent le racisme. Entre autres :
- il nous donne les moyens et la connaissance qui nous permet d'être critiques face au racisme ;
 - il nous fournit un mécanisme pour améliorer notre image et celles des autres ;
 - il intègre des perspectives raciales diverses dans nos structures, politiques et pratiques ; et
 - il permet aux personnes de se réconcilier.
- L'anti-racisme est une responsabilité pour tous et toutes.
- racisme démocratique** Le racisme démocratique a été décrit par Henry, Tator, Mettis et Rees (1995) comme "une idéologie qui permet de retenir deux systèmes de valeurs qui semblent contradictoires et qui maintient les gens dans la capacité de le faire. Le premier système de valeurs consiste en un engagement envers une société libérale et démocratique motivé par des valeurs égalitaires d'équité, de justice et de parité. Mais ces valeurs entrent en conflit avec des attitudes et des comportements auxquels sont associés des sentiments négatifs envers les personnes de couleur qui font qu'on les traite différemment et qu'on exerce de la discrimination envers elles. Le racisme démocratique, dans son expression la plus simple, est une idéologie qui réduit l'opposition existant entre les valeurs égalitaires et des valeurs non-égalitaires".
- diversité** La diversité existe quand toutes les communautés ont également part aux structures et aux processus de prise de décisions qui sont déterminantes pour leur vie, et quand elles peuvent réellement faire entendre leur point de vue.
- purification ethnique** La purification ethnique est un acte manifeste de violence raciste qui a pour but d'éliminer non seulement des gens, mais aussi toute leur culture - leur histoire, leur art, leurs coutumes et leurs réalisations.
- ethnicité** Toutes les personnes ont une ethnicité en ce sens qu'elles appartiennent et partagent un héritage racial, culturel ou linguistique et, sauf si elles sont aborigènes, qu'elles ont un pays d'origine ou des

ancêtres qui sont venus d'un ou de plusieurs autres pays.

ethnoculturel	Ce terme se réfère à une origine ou un héritage culturel en particulier. Il y a au Canada divers groupes ethnoculturels parmi les personnes d'origine africaine, asiatique, européenne et indigène du Nord, du Centre et du Sud de l'Amérique. Certaines d'entre elles peuvent souffrir de discrimination à cause de leurs liens ethnoculturels (ethnicité, religion, nationalité, langue).
Premières Nations	Les Premières Nations sont ces peuples ou nations autochtones qui ont négocié et signé des traités avec les représentants de la Couronne au Canada - en tant que Nation face à une autre Nation.
intégration	L'intégration est un processus qui permet à des groupes ou à des individus d'interagir et de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle de leur communauté.
multiculturalisme	Le multiculturalisme est le fait de reconnaître et de célébrer l'identité et la diversité culturelle. Le multiculturalisme compte parmi les politiques symboliques du gouvernement canadien depuis le 8 octobre 1971. En pratique, toutefois, l'accent a plutôt été mis sur les mets, les dialectes, l'habillement et la danse.
race	La race est un groupe défini socialement qui se voit, ou que les autres voient, comme étant différent d'autres groupes du fait de son origine ou de son apparence, comme la couleur de la peau, la texture des cheveux ou les caractéristiques faciales.
discrimination raciale	La discrimination raciale est une action basée sur un préjugé racial qui prive des individus ou des groupes d'un traitement égalitaire, de leurs chances et prérogatives civiles. Elle peut s'exercer ouvertement ou en secret, être individuelle ou systémique, ou se faire par omission ou sur commande.
harcèlement racial	Le harcèlement racial consiste en des commentaires ou une attitude concernant la race qui intimident des personnes et les font se sentir importunes, qui crée de l'hostilité et qui empoisonnent l'atmosphère. Il se manifeste souvent sous forme de plaisanteries ou d'insultes raciales.
minorité raciale	Une minorité raciale est un groupe de personnes dont les origines raciales sont autres que celles de la majorité qui, présentement, au Canada, sont caucasiennes.
préjugé racial	Un préjugé racial est un état d'esprit non fondé par lequel un groupe est jugé comme étant inférieur, sans preuve scientifique d'aucune sorte.

privilège racial

Un privilège racial est la situation existant dans une société où, à cause de leur identité raciale, les membres d'une race bénéficient d'avantages et de privilèges que les autres n'ont pas. Ce traitement préférentiel, dont ceux qui en bénéficient sont souvent inconscients, se retrouve dans tous les aspects de nos vies.

Par exemple, les blancs sont largement représentés dans les médias imprimés et à la télévision ; on ne leur demande jamais de parler au nom de leur race ; et ils trouvent facilement à acheter des cartes, des illustrations, des affiches, des poupées, des jouets et des revues qui présentent des personnes de leur propre race.

racisme

Le racisme est un préjugé racial qui se manifeste lorsqu'un groupe exclut, isole, opprime, manipule ou exploite un autre groupe. Il peut s'exercer ouvertement ou en secret, être individuel ou systémique, intentionnel ou non-intentionnel. On mesure le racisme aux conséquences qu'il a pour les victimes, non à l'intention de l'opresseur. Le racisme confère et maintient des privilèges pour le groupe dominant et perpétue l'injustice. Le racisme existe partout dans notre société, dans toutes nos institutions et dans notre Église.